

" La colonisation favorise au suprême degré les intérêts nationaux, puisque c'est par elle que nous nous emparons du sol. "

M. de Montigny développa cette idée en faisant voir combien il est important pour un peuple d'implanter nos institutions dans le sol, afin qu'elles puissent résister aux orages de l'avenir.

Il dit que, pour se convaincre de l'importance de l'œuvre, il n'y aurait qu'à voir l'intérêt qu'y portent les hommes les plus distingués, et surtout notre clergé, qui sont toujours prêts quand il s'agit du bien de la religion et de la patrie.

" C'est, dit-il, parce que la colonisation est une grande œuvre que notre vénéré Evêque l'a favorisée de sa voix si autorisée et on y attachant des faveurs spirituelles toutes spéciales; que les RR. PP. Jésuites y consacrent spécialement un des membres de leur société, le Révd Père Z. Resther, qui parcourt les campagnes afin de prêcher cette croisade; que les Messieurs de Saint Sulpice vous pressent de vous enrôler sous cette bannière, et que le clergé entier vous invite à faire partie des Zélateurs de l'œuvre. "

" Au jour des grandes fêtes nationales, nous sommes, dit-il, enthousiasmés, mais cet enthousiasme reste souvent sans fruits. Voici une occasion de mettre notre foi nationale en exercice, en aidant à nos colons, qui, certes, nous récompenseront au centuple, puisque les cantons qu'ils défricheront déverseront sur nos villes les produits que nous consommons..... "

Son Honneur le Juge Mathieu, qui présidait à cette assemblée, prit aussi la parole. Il parla d'expérience des bienfaits de la campagne. " Il a vécu, dit-il, longtemps à la campagne, et il pouvait rendre hommage aux vertus religieuses et civiques des populations de nos campagnes. Il en a vu beaucoup, pressés par les circonstances, prendre le chemin de l'Est, mais toujours avec l'espoir de revenir. La plupart s'éloignent de leur terre, mais ne la vendent pas; ils vont gagner de quoi payer leurs dettes et garder leur bien. Il fait ressortir cette qualité des Canadiens de s'emparer du sol et de s'y attacher. Il a constaté dans plusieurs endroits du pays, combien cette qualité était effective, puisque dans les cantons où les Canadiens pénètrent, ils finissent toujours par s'emparer des terres que les étrangers abandonnent pour l'industrie. "

" Il a vu ces colons à l'œuvre, il a admiré leur courage, leur esprit religieux, et il fait comprendre combien ils méritent d'être encouragés. "

La cause agricole à l'Assemblée Législative de Québec.

Notre court voyage à Québec, et nos fréquentes visites durant ce temps dans les bâties du Parlement Provincial, nous ont permis d'entrevoir que la question agricole avait l'appui unanime de nos députés: tous ont le désir de promouvoir le progrès agricole, mais on diffère quelque peu dans les moyens à adopter pour arriver le plus promptement possible à une solution avantageuse.

Ce qui prouve que là on entretient de bonnes dispositions en faveur de l'agriculture, c'est l'empressement que mettent nos députés ruraux à assister aux séances du Comité de l'agriculture et de la colonisa-

tion; et ce qui prouve davantage en faveur de ce bon esprit, c'est que nos députés ruraux tiennent à faire partie de ce Comité. M. Marcotte, député du comté de l'Islet, vient d'être ajouté à ce comité. Le comté de l'Islet est un des comtés importants de la Province, qui marche résolument dans la voie du progrès agricole, comme le témoigne l'existence d'une société d'horticulture, d'une pépinière qui fait assurément honneur à son propriétaire M. Auguste Dupuis, de plusieurs cercles agricoles et d'une société d'agriculture qui a à son crédit le progrès toujours croissant vers les améliorations agricoles. Ce comté méritait donc d'avoir son représentant au Comité de l'agriculture et nous sommes fier d'y voir M. Marcotte.

Voilà qui est d'un bon augure, et nous ne pouvons par là qu'espérer de l'avenir prospère de notre agriculture. Qu'on s'en souvienne, et nous l'avons répété bien des fois, l'agriculture est la pierre angulaire sur laquelle doit s'appuyer avant tout l'édifice social. L'industrie, le commerce et les autres professions sont le résultat de la civilisation; l'agriculture constitue cette industrie mère de la nature, cette industrie que le Créateur a transmise à l'homme, en lui disant: " Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. "

Vendredi dernier, 25 avril, nous assistions à une séance du Comité de l'agriculture et de la colonisation. Tous les membres du Comité assistaient à cette réunion. L'Honorable Premier Ministre, M. J. J. Ross, était aussi présent à cette assemblée, pour y exposer les changements qu'il se proposait de faire à la loi sur l'agriculture.

Notre intention n'est pas de faire part à nos lecteurs des importants changements que l'Hon. Premier Ministre désire faire, car n'étant pas encore du domaine public, ce n'est pas à nous d'en discuter le mérite. Qu'il nous suffise de dire que lui-même s'est appuyé sur son expérience pratique de l'agriculture et sur la protection qu'il convient de donner à la classe agricole pour la mettre dans la voie du perfectionnement agricole, c'est-à-dire du progrès réel et efficace, avec le moins de frais possible. L'Hon. Premier a dit qu'il avait reçu de nombreuses adhésions à ce nouveau projet, et qu'il tenait surtout à connaître les intentions des membres du Comité, à ce sujet.

Dans ces changements, surtout à l'occasion de l'établissement d'une ferme modèle dans chaque comté, l'Hon. M. Ross, suivant nous, veut viser surtout à récompenser le véritable mérite, s'attachant autant à favoriser les petites exploitations agricoles que les grandes. Créer l'émulation partout, chez les petits cultivateurs comme chez les grands: tous pourront se mettre sur les rangs afin d'obtenir le privilège d'arriver à être propriétaire d'une ferme réellement modèle; tous voudront y aspirer, et le plus méritant de ceux qui auront pris part au concours, aura la chance d'obtenir du Gouvernement de \$300 à \$500 par année, afin de lui aider à pousser encore plus vigoureusement vers les améliorations agricoles qui profiteront, par l'exemple donné, à la masse des cultivateurs de tout un comté.

Ce changement pourra peut-être, dès le début, présenter des difficultés dans son application, peut-être même de nombreuses difficultés. Mais nous espérons qu'il sera entouré de précautions qui devront apllanir ces difficultés. C'est aux membres du Comité